



CODE DE VIE

Mise en contexte

- **Province :**

Le *Conseil scolaire Viamonde* applique les attentes du ministère de l'Éducation en ce qui a trait à la sécurité dans les écoles. La *Politique 3,32 - Stratégie pour la sécurité dans les écoles* découle des attentes provinciales.

Les normes de comportement et le code de vie doivent être observés par chacune des personnes qui font partie de la communauté scolaire : élèves, parents, membres du personnel de l'école, bénévoles et personnes qui visitent l'école.

Les normes de comportement et le code de vie doivent être observés en tout temps et en tout lieu lors d'activités scolaires ou parascolaires, à bord de l'autobus ou même lors d'activités personnelles qui pourraient avoir une incidence sur le climat à l'école.

Afin de créer un climat propice à l'apprentissage, le Conseil assure la mise en œuvre de mesures de prévention et de discipline progressive en matière de comportement. Les programmes de prévention et les interventions doivent tenir compte des caractéristiques des élèves et viser à corriger des comportements indésirables par des conséquences appropriées à l'infraction commise. En cas de récidive et selon la gravité des infractions, les principes de discipline progressive seront appliqués.

- **Conseil :**

Dans son cadre d'imputabilité et de responsabilisation, le Conseil stipule des attentes élevées qui misent sur les valeurs de cohérence, de collaboration et de respect des différences pour ceux et celles qui y œuvrent. Ces valeurs sont également encadrées par les principes de valorisation, de leadership et de communication.

- **École :**

L'école reflète les valeurs et les principes directeurs du Conseil dans ses normes de comportement et son code de vie. Le but de ces normes de comportement et de ce code de vie est d'assurer le meilleur environnement d'apprentissage pour tous les élèves. Ceci n'est réalisable, au sein de notre école, qu'avec une collaboration et un solide partenariat entre l'école, le foyer et la communauté.

- **Partenaires communautaires :**

L'école aura recours, si la situation le mérite, aux partenariats communautaires avec les services policiers ou autres services communautaires qui peuvent appuyer l'école dans sa démarche auprès des élèves, que ce soit pour de la prévention ou pour des interventions lors de comportements perturbateurs.



Droits et responsabilités

• **Droits**

Pour chaque membre de la communauté scolaire, les normes de comportement et le code de vie sont fondés sur les droits :

- à un milieu qui favorise l'apprentissage et la réussite de chaque élève ;
- au respect de la langue française et de la francophonie ;
- au respect de soi et des autres ;
- au respect des biens et des lieux ;
- au respect de l'environnement.

• **Responsabilités**

Afin de maintenir un climat sain où il fait bon vivre et apprendre en français, chaque membre de la communauté scolaire doit :

- contribuer à la réussite de chaque élève ;
- promouvoir les valeurs spécifiques de la communauté scolaire francophone ;
- faire de son école un lieu de respect et d'acceptation mutuels ;
- acquérir la maîtrise de soi et la discipline personnelle ;
- être une citoyenne ou un citoyen responsable ;
- soutenir la mise en œuvre des normes de comportement et du code de vie ;
- faire preuve d'engagement ;
- maintenir une communication ouverte ;
- observer les règles de propreté et d'hygiène ;
- respecter en tout temps les mesures de préventions recommandées qui favorisent la santé et le bien-être de tous.

L'élève doit également :

- se fixer des objectifs afin d'atteindre son véritable potentiel ;
- développer son autonomie ;
- s'engager face à ses apprentissages tant sur le plan comportemental que sur le plan académique.

Les parents doivent également :

- appuyer leurs enfants dans leurs apprentissages tant sur le plan comportemental que sur le plan académique ;
- appuyer l'école dans la mise en place d'un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire pour tous les élèves ;
- informer l'école des inquiétudes concernant leurs enfants.

Les membres du personnel doivent également :

- offrir une programmation et un milieu d'apprentissage qui répond aux normes provinciales et qui engage l'élève tant sur le plan académique que comportemental ;
- se fixer des objectifs afin de développer leur autonomie professionnelle ;



- outiller tous les élèves de l'école afin de les rendre responsables de leur comportement et de leurs apprentissages.

La direction d'école doit également :

- s'engager à accompagner le personnel de l'école à l'établissement d'un milieu sécuritaire et propice à l'apprentissage ;
- se fixer des objectifs afin de développer leur autonomie professionnelle ;
- appliquer équitablement les normes de comportement et le code de vie à toute personne participant à la vie de l'école.



Code de conduite

<u>Normes de comportement</u>	<u>Attentes</u>
Respect, civilité et civisme	
<i>Traiter les gens avec civilité, dignité et respect</i>	
Respect des différences chez les gens de même que leurs idées et leurs opinions	<ul style="list-style-type: none"> • Je respecte les autres et les traite avec équité sans égard à leur race, à leur ascendance, à leur lieu d'origine, à leur couleur, à leur origine ethnique, à leur citoyenneté, à leur religion, à leur sexe, à leur orientation sexuelle, à leur âge, leur handicap et tout autre motif de discrimination interdit par la loi. • Je respecte les idées et les opinions des gens.
Langage et politesse	<ul style="list-style-type: none"> • J'utilise un langage verbal et non-verbal convenable et approprié qui respecte toutes les personnes. • Je respecte l'autorité de chaque adulte de l'école (p. ex., aide-enseignante, suppléant, surveillant du midi, etc.) • Je communique en français en tout temps dans l'école et lors de toute activité scolaire.
Assiduité et ponctualité	<ul style="list-style-type: none"> • J'arrive à l'heure à l'école et à tous mes cours. • Je demeure à l'école et en classe pour tout le temps d'enseignement prévu. • Toutes mes absences et tous mes retards doivent être justifiés par mes parents.
Honnêteté et intégrité	<ul style="list-style-type: none"> • J'assume la responsabilité et les conséquences de mes actions. • Je ne fais pas de plagiat. • Je respecte la vie privée des autres.
<i>Respecter les biens et les lieux</i>	
Soin des biens de soi, d'autrui et de l'école	<ul style="list-style-type: none"> • Je prends soin de mes biens et de ceux des autres. • Je garde tout le matériel scolaire, l'équipement et les lieux de l'école en bon état. • Je m'engage à ne pas commettre de vol.
Soin des lieux	<ul style="list-style-type: none"> • Je m'engage à faire ma part pour garder l'école propre à l'intérieur et à l'extérieur. • Je m'abstiens de commettre du vandalisme.
Intimidation	
Verbale	<ul style="list-style-type: none"> • Je prononce des paroles qui ne sont ni obscènes, ni vulgaires, ni harcelantes, ni menaçantes, ni nuisibles à la réputation des autres. • Je m'engage à ne pas encourager d'autres à faire de l'intimidation verbale et à signaler tout incident dont je suis témoin à un adulte.



<u>Normes de comportement</u>	<u>Attentes</u>
Physique	<ul style="list-style-type: none"> • Je m'engage à ne pas poser des gestes d'intimidation tels que coups, bousculades, vol ou bris d'effets personnels. • Je m'engage à ne pas encourager d'autres à faire de l'intimidation physique et à signaler tout incident dont je suis témoin à un adulte.
Sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Je m'engage à ne pas utiliser des paroles et des gestes d'intimidation qui auraient pour effet d'exclure des personnes d'un groupe, de propager des rumeurs ou des ragots. • Je m'engage à ne pas encourager d'autres à faire de l'intimidation sociale et à signaler tout incident dont je suis témoin à un adulte.
Électronique	<ul style="list-style-type: none"> • Je m'engage à ne pas utiliser les nouvelles technologies (p. ex., téléphones cellulaires, Internet, messages textes) avec l'intention de propager des rumeurs, des remarques blessantes, des menaces ou tout autre commentaire qui pourraient être perçus comme de l'intimidation ou nuisibles à la réputation des autres. • Je m'engage à ne pas encourager d'autres à faire de l'intimidation électronique et à signaler tout incident dont je suis témoin à un adulte.
Sécurité physique	
Agression physique ou sexuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Je fais preuve d'un comportement non violent, exempt de menaces ou de contacts physiques inappropriés en tout temps. • Je m'engage à maintenir un environnement sécuritaire et sans violence. • Je m'engage à ne pas encourager une autre personne à menacer, infliger à autrui des dommages corporels ou poser des gestes inappropriés. • Je m'engage à gérer les conflits de manière pacifique.
Alcool, drogues et médicaments	<ul style="list-style-type: none"> • Je m'engage à ne pas avoir en ma possession ni à fournir à d'autres de l'alcool, des drogues illicites ou des médicaments utilisés à des fins illicites. • Je m'engage à ne pas être sous l'influence de l'alcool, de drogues illicites ou de médicaments utilisés à des fins illicites.
Armes	<ul style="list-style-type: none"> • Je m'engage à ne pas avoir en ma possession ou à fournir à d'autres toute arme légale ou illégale, toute réplique, tout objet pouvant être utilisé comme une arme. • Je m'engage à ne pas menacer ou de causer intentionnellement des blessures à autrui avec un objet.



Routines / Attentes / Fonctionnement / Mode de fonctionnement

Pour assurer le bon fonctionnement de la vie à l'école, le code de vie s'avère précieux et indispensable. Voici donc les routines et attentes propres à notre milieu scolaire.

<u>Éléments</u>	<u>Précisions</u>
Activités périscolaires et parascolaires	<ul style="list-style-type: none">• Je rapporte les formulaires demandés pour les sorties éducatives et sportives avant la date spécifiée.• Tel que stipulé dans le Guide des sorties éducatives du Conseil scolaire Viamonde, je dois obtenir une permission sur le guichet Viamonde afin de participer à toute sortie ou activité.
Affichage dans l'école	<ul style="list-style-type: none">• La direction d'école doit approuver tout affichage qui se trouve dans les lieux communs de l'école.
Appareils cellulaires et articles électroniques	<ul style="list-style-type: none">• Je n'utilise pas mon téléphone cellulaire à l'école.• L'utilisation d'articles électroniques (iPad, jeux électroniques, etc.) est interdite dans l'école.• Il est déconseillé d'apporter des cellulaires ou articles électroniques à l'école.• L'école n'est pas responsable de la perte, du bris ou du vol des objets personnels des élèves.
Appels téléphoniques	<ul style="list-style-type: none">• Si j'ai besoin de communiquer avec mes parents, je demande la permission au bureau.• Je dois avoir une raison valable pour utiliser le téléphone de l'école.• Seuls les messages urgents de la part des parents seront transmis aux élèves.
Casiers / espace de rangement	<ul style="list-style-type: none">• Je m'assure de garder mon casier ou mon espace de rangement propre et en ordre.• Je ne colle rien sur mon casier ou mon espace de rangement.• Je n'appose pas de cadenas à mon casier.
Centre de ressources / Bibliothèque	<ul style="list-style-type: none">• Je dois retourner tout matériel emprunté à temps et en bon état.• Tout matériel endommagé ou perdu doit être remboursé.
Circulation dans l'école et départ	<ul style="list-style-type: none">• Lors de mes déplacements dans l'école, incluant les entrées et les sorties, je vais lentement et calmement.• Je porte mes souliers d'intérieur et je les attache.• Je circule avec un laissez-passer et je ne flâne pas dans les endroits non surveillés par un adulte.• Je demande toujours la permission pour sortir de la classe.• Je dois fournir la permission écrite de mes parents, tuteur, tutrice



Éléments	Précisions
	pour quitter l'école autrement qu'avec eux ou en transport scolaire.
Heure des classes et des repas / Horaire de la journée	<ul style="list-style-type: none"> • Je respecte les heures de classe, de repas et des récréations. À partir de 8h55 : Arrivée des élèves 9h10 : Début des cours 9h10 à 10h10 : Période 1 10h10 à 10h50 : Période 2 10h50 à 11h20 : 1^{re} récréation (30 minutes) 11h20 à 12h20 : Période 3 12h20 à 13h00 : Période 4 13h00 à 13h20 : Dîner (20 minutes) 13h20 à 14h00 : 2^e récréation (40 minutes) 14h00 à 15h00 : Période 5 15h00 à 15h40 : Période 6 15h40 : Fin des classes et départ des élèves.
Langue de communication	<ul style="list-style-type: none"> • Je communique en français en tout temps et en tout lieu à l'école et lors des activités scolaires. • J'utilise la langue française dans tous mes échanges sauf dans les cours d'anglais.
Manifestation d'affection excessive ou amoureuse	<ul style="list-style-type: none"> • Les manifestations exagérées d'affection ou d'intimité n'ont pas leur place à l'école.
Matériel scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Je prends soin du matériel scolaire dont je dispose. • J'ai mes outils pour travailler (p. ex., crayons, cahiers, manuels) • J'aide au rangement du matériel après une activité.
Médicaments	<ul style="list-style-type: none"> • J'apporte une autorisation écrite de mes parents pour un médicament qui doit être pris à l'école. • Je remets le médicament autorisé au bureau pour entreposage.
Objets de valeur et biens personnels	<ul style="list-style-type: none"> • Je garde mes objets de valeur à la maison (p. ex., bijoux, argent, jeux et jouets). • Je n'apporte pas d'objet ou document qui affiche un thème violent, raciste ou dérogatoire.
Objets trouvés	<ul style="list-style-type: none"> • Je rapporte tout objet trouvé au bureau.
Période du repas	<ul style="list-style-type: none"> • Je n'apporte pas d'aliments contenant des éléments qui seraient nocifs pour d'autres (p. ex., noix, arachides). • Je reste assis durant le repas et je parle calmement. • Je ne mange que la nourriture qui est la mienne et je rapporte à la maison les aliments que je ne mange pas.



<u>Éléments</u>	<u>Précisions</u>
	<ul style="list-style-type: none">• Je range ma boîte à dîner à l'endroit désigné et je nettoie l'espace utilisé.• Je reste en classe jusqu'à la consigne de sortir.
Rassemblement des élèves	<ul style="list-style-type: none">• Je m'assois à l'endroit indiqué pour ma classe ou mon groupe.• Je respecte les consignes données.• Je suis attentif et respectueux lors des spectacles et présentations.
Récréations	<ul style="list-style-type: none">• Je respecte les routines établies par l'école pour aller et revenir de la récréation.• Je m'amuse avec l'équipement de jeu de façon sécuritaire pour éviter de me blesser ou de blesser les autres.• Je n'apporte aucune nourriture à l'extérieur lors des récréations.• Je reste dans la zone désignée pour mon année.• Je choisis des jeux sécuritaires et j'évite les jeux de bataille ou de bousculade.• Je demande la permission au surveillant pour aller aux toilettes ou pour entrer dans l'école.• Je rapporte tout incident au surveillant ou à un autre adulte de l'école.• J'arrête toute activité et je prends mon rang au son du sifflet du surveillant ou dès le son de la cloche.• Je range le matériel à la fin de la récréation.• En cas de mauvais temps (intempérie), la récréation a lieu à l'intérieur; je choisis alors des activités calmes.
Salle de toilettes	<ul style="list-style-type: none">• Je demande la permission pour aller à la salle de toilette.• Je ne perds pas de temps quand j'ai besoin d'utiliser les toilettes.• Je respecte l'intimité des autres personnes.• Je rapporte mon épingle à ma classe ou au surveillant.
Système d'alarme	<ul style="list-style-type: none">• Je n'active jamais le système d'alarme à incendie inutilement.
Tenue vestimentaire	<ul style="list-style-type: none">• Je me présente à l'école dans une tenue vestimentaire appropriée.• Aucune paire de chaussures à roulettes ni à crampons n'est permise.• Le port de vêtements qui couvrent bien l'ensemble des régions de la poitrine, de l'abdomen, des cuisses, des épaules et qui ne laissent voir les sous-vêtements est exigé de chacun et chacune.• Les vêtements doivent être dépourvus de messages de nature violente, sexuelle, sexiste, raciste, dérogatoire ou faisant la promotion d'objet ou de substance illicite.



Éléments	Précisions
	<ul style="list-style-type: none"> • J'enlève immédiatement mon couvre-chef/casquette en entrant dans la classe, sauf ce qui est relatif à mes convictions religieuses. • À partir de la 4^e année, je me change pour les cours d'éducation physique.
Transport scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Je démontre du respect envers les autres élèves et le chauffeur. • Je prends toujours l'autobus qui m'est assigné. • À la fin de la journée, je prépare mes effets personnels, je marche calmement vers l'autobus et je monte à bord de l'autobus sans perdre de temps. • Je suis tous les règlements établis par le service du transport et le Conseil (Voir directives de Francobus au https://francobus.ca/wp-content/uploads/2020/08/Directives-transport-20202021-r%C3%A9vis%C3%A9-le-25-ao%C3%BBt-2020.pdf et le guide de Francobus au https://francobus.ca/wp-content/uploads/2020/08/Guide-Transport-2020-2021-site-Internet.pdf)
Travaux scolaires et devoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Je complète mes devoirs et je remets mes travaux à temps. • Je remets des travaux de qualité. • Je collabore avec les autres dans le travail d'équipe.
Usage du tabac, de la cigarette électronique, de l'alcool ou de la drogue	<ul style="list-style-type: none"> • L'usage du tabac, de la cigarette électronique, de l'alcool ou de la drogue est strictement interdit sur les lieux scolaires selon la loi.
Utilisation des ordinateurs et équipements scolaires	<ul style="list-style-type: none"> • Je m'engage à respecter les normes établies par le Conseil et à remettre annuellement le formulaire de consentement d'utilisation d'Internet et du réseau du Conseil. • J'utilise l'ordinateur sous la supervision d'un adulte.
Vélos, planches à roulettes, patins à roues alignées	<ul style="list-style-type: none"> • Je n'utilise pas la planche à roulettes ou les patins à roues alignées sur les lieux scolaires. • Si je viens à l'école à vélo, je le range à l'endroit désigné. • L'école n'est pas responsable de la perte, du bris ou du vol des objets personnels des élèves.
Ventes / Activité de financement	<ul style="list-style-type: none"> • Toute activité de financement doit être autorisée par l'école. • Je m'abstiens de vendre ou d'échanger des articles à l'école.
Visiteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Toute personne qui entre à l'école doit passer au bureau et signer le registre des visiteurs. • La présence de toute personne sur les lieux scolaires doit être autorisée par la direction d'école. • Chaque visiteur doit porter une carte qui l'identifie comme visiteur. • Je n'ouvre pas la porte extérieure à personne.



<u>Éléments</u>	<u>Précisions</u>
	<ul style="list-style-type: none">• Si je vois une personne inconnue à l'école, j'avise immédiatement un membre du personnel.

Les stratégies/conséquences à l'école

Tout en souscrivant au principe de discipline progressive, l'école aura recours à des stratégies visant à appuyer l'élève dans ses apprentissages en matière de comportement.

La gravité du comportement perturbateur pourrait accélérer certaines étapes et ce en conformité avec la politique 3,32 du Conseil- *Stratégie pour la sécurité dans les écoles*.

Voici une liste non exhaustive d'interventions desquelles il serait possible de puiser. Les stratégies ne sont pas présentées dans un ordre séquentiel.

<ul style="list-style-type: none">• Rappel à l'élève• L'enseignante ou l'enseignant rencontre l'élève• Fiche de réflexion• Conseil de coopération• Perte de privilèges• Réparation des gestes posés• Appel aux parents, tuteur, tutrice• Rencontre des parents, tuteur, tutrice avec l'enseignante ou l'enseignant• Retrait temporaire de la classe• Retrait du transport scolaire• Retrait d'une activité scolaire ou parascolaire• La direction d'école rencontre l'élève• Travail communautaire	<ul style="list-style-type: none">• Médiation• Retenue• Implication du conseiller en assiduité• Implication du personnel en travail social ou autre appui communautaire• Remboursement de matériel endommagé ou volé• Contrat avec la direction d'école ou le personnel enseignant• Rencontre des parents avec la direction d'école• Suspension de l'école variant entre un et 20 jours• Renvoi de l'école• Renvoi du Conseil
--	--



BILLET D'INFORMATION AUX PARENTS MANQUEMENT AU CODE DE VIE DE L'ÉCOLE

Chers parents, tuteurs, tutrices,

Nous vous envoyons ce billet d'information pour vous aviser que votre enfant a enfreint le code de vie de l'école. Veuillez le signer et nous le retourner le lendemain ou le prochain jour ouvrable.

Description du manquement

Violence physique Violence verbale Geste obscène Vol
Vandalisme Autre

Détails

Réparation/conséquence

Actions découlant du manquement au code de vie

1^{er} manquement : Conséquence appliquée en classe + avis aux parents/tuteurs/tutrices de l'élève
2^{ème} manquement : Conséquence appliquée en classe + avis aux parents/tuteurs/tutrices de l'élève
3^{ème} manquement : Cas envoyé à la direction de l'école + avis aux parents/tuteurs/tutrices de l'élève

Remarque:

Les **cas graves** seront envoyés **directement** à la direction de l'école.

Nom de l'élève: _____ Classe: _____ Date: _____

Signature du responsable: _____

Signature des parents: _____



Confirmation des parents, tutrices ou tuteurs

J'ai pris connaissance du code de vie de l'école et je m'engage à appuyer mon enfant à le respecter.

Nom de l'élève

Signature du parent, tutrice ou tuteur